



CIRCULAIRE N° 1274

DU 27/10/2005

Objet :	Formation en cours de carrière – Remplacement des enseignants en formation
Réseaux :	Tous
Niveaux et services :	<i>Fondamental, maternel et primaire ordinaire</i>

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Membres de l'Inspection de la Communauté française pour l'enseignement fondamental subventionné ;
- Aux Membres de l'Inspection de l'Enseignement fondamental de la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires officielles subventionnées et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales et primaires ordinaires libres subventionnées et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Chefs d'établissement et aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires organisées par la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;

Pour information :

- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux associations de parents ;
- Aux organes de représentation et de coordination.

Autorité :	La Directrice générale de l'Enseignement obligatoire
Signataire :	Lise-Anne HANSE
Gestionnaire :	Service général de l'Enseignement fondamental et de l'Enseignement spécialisé
Personne-ressource :	Madame Véronique ROMBAUT, 02.690.83.99

Mots-clés :	Formation en cours de carrière - Remplacement par temporaire – APA Rectificatifs
Duplicata :	www.agers.cfwb.be



Circulaire relative aux remplacements par des temporaires ou par des activités pédagogiques d'animation (APAs) des enseignants en formation en cours de carrière.

Madame, Monsieur,

Les annexes qui suivent remplacent celles se trouvant dans la circulaire n° 1238 du 23 septembre 2005 concernant le même objet.

Pour la Directrice générale absente,
Le Directeur général adjoint,

Marc VAN RIET

Annexes.

- Annexe Rplt 1 : formulaire de demande d'autorisation de remplacement par temporaire
- Annexe Rplt 2: formulaire de demande de remplacement pour les activités pédagogiques d'animation (encadrement des enfants pendant que leurs enseignants sont en formation).

Annexe Rplt 1

**Formation en cours de carrière dans l'enseignement fondamental ordinaire subventionné - année scolaire 20 – 20
Demande d'autorisation de remplacement par temporaire**

Niveau MACRO – MESO – MICRO (biffer les mentions inutiles)

ECOLE (Siège administratif)

Dénomination Adresse mail :

Rue, N° Direction : Téléphone : /

CP Localité Commune de

IMPLANTATION où l'agent est affecté (indiquer idem s'il s'agit des mêmes coordonnées que le siège admin de l'école)

Dénomination

Rue, N° CP Localité Téléphone : /

AGENT à remplacer

NOM Prénom

Fonction N° Matricule :

Date(s) de formation :

Référence(s) module(s) de formation :

Le Directeur d'école
Nom, date & signature

L'agent
Nom, date & signature

Le Pouvoir Organisateur
Nom, date & signature

Décision de l'organisme représentatif

Nombre de jours accordés :

Remarque :

Nom, date & signature

Décision de l'Administration

N° de la dépêche :

Remarque :

Nom, date & signature

Annexe Rplt 2

Formation en cours de carrière dans l'enseignement fondamental ordinaire subventionné - année scolaire 20 – 20
Demande d'autorisation de remplacement par des Activités Pédagogiques d'Animation

Niveau MACRO – MESO – MICRO (biffer les mentions inutiles)

ECOLE (Siège administratif)

Dénomination Adresse mail :
Rue, N° Direction : Téléphone : /
CP Localité Commune de

IMPLANTATION où l'agent est affecté (indiquer idem s'il s'agit des mêmes coordonnées que le siège admin de l'école)

Dénomination
Rue, N° CP Localité Téléphone : /

AGENT à remplacer

NOM Prénom
Fonction N° Matricule :
Date(s) de formation :
Référence(s) module(s) de formation :

Le Directeur d'école
Nom, date & signature

L'agent
Nom, date & signature

Le Pouvoir Organisateur
Nom, date & signature

Décision de l'organisme représentatif

Nombre de jours d'APA accordés : Nom, date & signature :
Remarque :